

**COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2026-21**

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Renaud GEORGE.  
 Le quorum était atteint.

Date de convocation : 09/04/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

**Etaient présents** : M. Renaud GEORGE, Mme Marie ASTIER, M. Olivier PERROT, Mme Audrey GREINER, M. Hubert GORRON, Mme Corine GENEVAY, Mme Elise BERTRAND, M. Nicolas NAMIAN, Mme Lea PERROT, M. Clément PRUD'HOMME, Mme Laurence LELARGE, Mme Solange JACQUIER, M. Dominique LEONARD, Mme Virginie PORTELA, M. Philippe BIGOT, Mme Sophie PELLIS, M. Thierry CHARBONNIER, Mme Cécile FERRY, M. Etienne SAINT-SERNIN, M. Jean-Patrice CLERC.

**Ont donné pouvoir** : M. Loïc DUFFY à M. NAMIAN, M. Paul DIDIER à M. GEORGE, Mme Catherine VILLEFRANCHE THOUVENEL à Mme GENEVAY.

**Secrétaire de séance** : Clément PRUD'HOMME

**2026-21) DESIGNATION REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXTE PLAINE MONT D'OR**

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat Mixte Plaine Mont d'Or.

Conformément aux statuts dudit syndicat, la commune doit être représentée par :

- 2 délégués titulaires
- 2 délégués suppléants

Les suppléants sont appelés à siéger au comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement du titulaire.

Monsieur le Maire effectue à un appel à candidatures aux 4 postes de délégués et reçoit les candidatures suivantes :

En qualité de premier titulaire : Madame Corine GENEVAY et Madame Sophie PELLIS

En qualité de second titulaire : Monsieur Nicolas NAMIAN et Monsieur Jean-Patrice CLERC

En qualité de premier suppléant : Madame Marie ASTIER

En qualité de second suppléant : Monsieur Dominique LEONARD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-21 et L.5211-7 ;

VU les statuts du Syndicat Mixte Plaine Mont d'Or ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :**

- **DE NE PAS PROCEDER** au scrutin secret pour cette désignation et de procéder à un vote à mains levées,

**Résultat du vote :**

TITULAIRES	VOTES	SUPPLEANTS	VOTES
Madame Corine GENEVAY	18	Madame Marie ASTIER	Candidat unique
Madame Sophie PELLIS	5	Monsieur Dominique LEONARD	Candidat unique
Monsieur Nicolas NAMIAN	18		
Monsieur Jean-Patrice CLERC	5		

**Sont désignés :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Corine GENEVAY	Marie ASTIER
Nicolas NAMIAN	Dominique LEONARD

Le secrétaire de séance

M. Clément PRUD'HOMME

Le Maire,

M. Renaud GEORGE